



## DELIBERATION N°2021-08/CCOG-ENV

### Relative au projet des travaux d'aménagements et équipements de la déchetterie de l'ISDnD de l'Ouest à Saint-Laurent du Maroni

L'An Deux Mille vingt et un le vendredi quinze janvier, à dix heures et trente minutes, le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni, à la salle des réceptions de la mairie d'Awala-Yalimapo, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sophie CHARLES, Présidente.

#### Conseillers en exercice = 44

Présents	23
Absents	20
Procurations	03
Votants	26

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le 08 janvier 2021.

#### Publiée le :

#### PRÉSENTS :

Mme ADELAAR Esseline - Mme AFOEDINI Linda - M. AGOUSSA Migill - M. ALPHONSE François - Mme BARTEBIN Barbara - M. BOISROND Ferdinand - Mme BOURGUIGNON Arlène - Mme CHARLES Marie-Hélène - Mme CHARLES Sophie - M. FERREIRA Jean-Paul - Mme FJEKE Bénédicte - M. IREMEPO Gregory - Mme KWASIBA Emeline - Mme LO-A-TJON Josette - M. PAPAYO Mickle - Mme PINAS Roliane - M. RICHENEL Auguste - M. RIQUIER Claude - Mme SEIKA Audrila Georgie - M. SOEWA Marciano - Mme TELON Sonrisa Sergina - Mme SOBAÏMI Marie-Chantal - Mme VOORTHUIZEN Sharon.

#### ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

M. GABY Claude à Mme ADELAAR Esseline  
Mme APAGI Jocelyne à M. AGOUSSA Migill  
M. THOMAS Franck à M. SOEWA Marciano

#### ABSENTS EXCUSES :

M. ANELLI Serge - Mme APAGI Jocelyne - M. APAYACA Valentin - M. BENTH Albéric - M. CHAUMET Chris - M. DOLIANKI Paul - M. EDWIN Moïse - M. GABY Claude - M. SELLIER Bernard - M. THOMAS Franck - M. TOPO Lama - M. YA Tchoua

#### ABSENTS :

M. ADAM Lénaïck - Mme AGEILAS Sylviana - Mme BALLA Simone - Mme CHEN Célia - M. DEIE Jules - M. DEKON Philippe - M. DOLLOUE Winston - M. LOBI Richard - M. MARTIN Paul

Le quorum étant atteint lors de la séance du 15 janvier 2021, Madame la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est ensuite procédé à l'élection d'une secrétaire, parmi les membres du conseil, **Mme SOBAÏMI Marie-Chantal**, est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.



*Ouest Guyane*

un territoire. des projets. un avenir

Envoyé en préfecture le 25/01/2021

Reçu en préfecture le 25/01/2021

Affiché le 26/01/2021



ID : 973-249730037-20210115-DELIB202108-DE

## **DELIBERATION N°2021-08/CCOG-ENV**

### **Relative au projet des travaux d'aménagements et équipements de la déchetterie de l'ISDnD de l'Ouest à Saint-Laurent du Maroni**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L-5214-1 et suivant ;  
Vu la loi n°92-125 du 06 février 1992 modifiée, relative à l'Administration Territoriale de la République ;  
Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 modifiée relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;  
Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;  
Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais en vigueur ;  
Vu la note de synthèse présentée au conseil communautaire ;

Madame la Présidente expose :

L'accès à l'ISDND se fait depuis la route Paul Isnard. La zone d'entrée, située à l'Ouest du site, comprend l'accueil de l'ISDND, ainsi qu'une déchetterie.

Elle comporte les éléments suivants :

- Une aire d'accueil et d'attente des véhicules ;
- Un local à la fois d'accueil et administratif ;
- Un pont bascule ;
- Un portique de vérification de la non-radioactivité ;

La zone d'entrée comporte également une déchetterie (périmètre ICPE distinct) qui va permettre l'accueil des usagers particuliers afin d'y déposer leurs encombrants, déchets verts ainsi que les déchets spéciaux des ménages (Congélateur, réfrigérateur, lave-linge, gazinière, petit électroménager, bombes aérosols, peintures, ampoules usagées, néons, huiles ménagères, etc.).

Une réception des pneumatiques usagés est également prévue ainsi que les accessoires et déchets automobiles (batteries, huiles usagées, liquides divers).

Cet ensemble vient s'intégrer dans le projet global de mise aux normes du site de l'ISDnD de l'Ouest (avec contrôle des entrées/sorties) et orientations des dépôts sur le centre de stockage en fonction de la nature des apports des professionnels.

Pour mener à bien la mise en route de cette structure, une modernisation et un réaménagement des locaux existants doivent être envisagés ainsi que divers équipements nécessaires au stockage et à la manutention des apports effectués par les particuliers.

Le centre de stockage sera ainsi doté d'un outil performant permettant un contrôle et une orientation des différents utilisateurs du site visant à un usage contrôlé du site.

Ce projet d'investissement s'inscrit dans un projet global dont il va contribuer à pérenniser le fonctionnement et inciter les usagers à plus de civisme et aux gestes visant au recyclage de leurs déchets.

Parallèlement, ce changement radical dans la gestion des déchets, par élimination progressive de « tout en décharge », va engendrer très rapidement la réhabilitation des sites actuels permettant de contribuer à améliorer l'environnement et donc venir à un mode de gestion normé.

<b>Dépenses Prévisionnelles Travaux et Equipements Déchèterie de l'ISDnD de l'Ouest à St Laurent du Maroni</b>		
<b>TRAVAUX d'AMENAGEMENTS DE L'ACCUEIL, DES VESTIAIRES ET DES LOCAUX TECHNIQUES</b>		
<b>Poste</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
<b>1. INSTALLATION DE CHANTIER &amp; COMMUNS</b>		<b>1 400,00 €</b>
<b>2. UNITÉS MODULAIRES AMÉNAGÉS EN CONTAINER MARITIME HIGH CUBE</b>		
2.1.1	Accueil 30 m <sup>2</sup> ( 2 x TC20Hc)	43 515,00 €
2.1.2	Local du gardien	7 252,00 €
2.1.3	Sanitaires et vestiaire local personnel	9 468,00 €
2.1.4	Local dépôt (2x TC 40 dry)	4 852,00 €
2.1.5	Remise en état de la rambarde de sécurité bordure des containers déchets	1 320,00 €
2.1.6	Mise en peinture du container des fluide ainsi que la charpente métallique	1 180,00 €
2.1.7	INSTALLATION ELECTRIQUE DE L'ENSEMBLE INCLUSE	
<b>Sous TOTAL LOCAUX</b>		<b>68 987,00 €</b>
<b>Acquisition Matériels déchèterie</b>	Matériels de Manutention transpalettes - élévateur - chariots - diable	10 000,00 €
	Matériels de Stockage hydrocarbures avec rétention	5 000,00 €
	Matériels de Stockage DEEE - Racks	3 000,00 €
	Matériels de Stockage produits dangereux - Conteneurs divers avec rétention	5 000,00 €
	Matériels de Sécurité - Signalisation routière - Ralentisseurs	10 000,00 €
<b>Sous TOTAL EQUIPEMENTS</b>		<b>33 000,00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>		<b>101 987,00 €</b>

Le plan de financement associé est proposé comme suit :

	<b>CCOG - Autofinancement</b>	<b>Partenaires Institutionnels – Plan de relance – ADEME – CTG - FEI</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Travaux d'aménagements et équipements de la déchetterie de l'ISDnD de l'Ouest à St Laurent du Maroni</b>	<b>21 987,00 € (21,56%)</b>	<b>80 000,00 € (78,44%)</b>	<b>101 987,00 € (100%)</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

**Approuve** le projet des travaux d'aménagements et équipements de la déchèterie de l'ISDnD de l'Ouest à St Laurent du Maroni ;

**Autorise** Mme la Présidente à lancer les consultations nécessaires ;

**Autorise** Mme la Présidente à solliciter les subventions mentionnées ;

**Autorise** Mme la Présidente ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

VOTE =>

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de l'égalité.*